

duc et ses agrandissements de territoire. Il ne laissa que trois filles, et eut pour successeur son oncle, Louis-Auguste-Guillaume, dont l'article suit; — Louis-Auguste-Guillaume, grand-duc de Bade, fils de Charles-Frédéric et oncle du précédent, né en 1763. Il servit dans l'armée prussienne jusqu'en 1795, fut ensuite ministre de la guerre du grand-duché, et succéda à son neveu Charles-Louis-Frédéric en 1818. Il prorogea à plusieurs reprises ses chambres représentatives, gouverna d'ailleurs avec modération, et mourut en 1830. Il n'avait jamais été marié, et ses Etats passèrent à son frère consanguin, Léopold; — Léopold 1^{er}, grand-duc de Bade, était issu d'un mariagemorganatique de Charles-Frédéric, et était par conséquent frère consanguin du précédent, auquel il succéda en 1830. Il appliqua d'abord avec sincérité le régime constitutionnel, promis, mais éludé par ses prédécesseurs. Des conflits de pouvoir amenèrent bientôt des mesures rétrogrades, et le gouvernement, combattu par les libéraux, lutta contre l'impopularité, état de choses qui se prolongea sans événement jusqu'en 1848. Le contre-coup de la révolution française détermina de graves désordres dans le grand-duché de Bade, où une insurrection éclata enfin, en mai 1849. Léopold abandonna ses Etats, où il put rentrer le mois suivant, grâce à une intervention armée des Prussiens, qui occupèrent le pays jusqu'en 1850. Il y eut de sanglantes exécutions; mais le gouvernement badois entra ensuite dans une politique plus conciliante et plus modérée. Léopold mourut en 1852; — son fils aîné, Louis, que son état physique et intellectuel rendait inhabile à régner, ne garda le pouvoir que quelques jours; — son second fils, Frédéric-Guillaume-Louis, fut chargé du gouvernement avec le titre de régent. En 1853, il faillit être victime d'une tentative d'assassinat. Trois ans plus tard, il prit le titre de grand-duc. De graves conflits avec le pouvoir ecclésiastique amenèrent, en 1855 et le bannissement des jésuites.

BADÉ s. m. (ba-dé — bas lat. *badare*, bâiller). Vener. Instant où l'on attend, où l'on ôtie la bête. || V. mot.

BADÉ s. m. (ba-dé). Ichtyol. Nom indigène d'un poisson plat, du genre pleuronecte, qui vit dans l'océan Pacifique.

BADELAIRE s. m. (ba-de-lè-re). Art milit. Nom donné autrefois à un sabre droit dont la lame, courte et à deux tranchants, était recourbée et élargie à la pointe : *A ces mots, le maire de Londres tira un grand badelaire qu'il portait, et frappa ledit Tillier.* (Froissart.) || On l'appelait aussi BAUDELAIRE.

— Blas. Figure représentant la même arme. Famille Morel de Gourcy : d'or, au chevron d'azur chargé de deux badelaires affrontés d'argent, et accompagné en pointe d'une fleur de lis de gueules.

BADEN, commune du dép. du Morbihan, arrond. de Vannes; pop. aggl. 255 hab. — pop. tot. 2,675 hab.

BADEN (van), peintre hollandais, florissant pendant la première moitié du xvi^e siècle. On ne possède pas de renseignements sur la biographie de ce maître. Il a peint des vues architecturales. Sa manière, au dire de M. Bürger, a de l'analogie avec celle de van Delen et de Palamedes. A la vente van Cleef (1864) figurait un *Intérieur de palais* signé H.-G. van Baden (1837).

BADEN (Jacques), philologue danois, né en 1735, mort en 1804. Il fut recteur et professeur d'éloquence à Altona, et membre de l'académie des belles-lettres de Copenhague. Il a traduit en danois Xénophon, Tacite, Quintilien, Horace, etc., et donné beaucoup de travaux de philologie et d'érudition.

BADEN (Gustave-Louis), jurisconsulte et historien danois, né à Altona en 1764. Il a donné beaucoup d'écrits, dont les plus importants sont les suivants : *Histoire du royaume de Danemark* (1797); *Manuel d'histoire du royaume de Norvège* (1804); *Essai sur la juridiction norvégienne et danoise* (1814); *Bibliothèque historique danoise* (1815), etc.

BADEN-BADEN, nom allemand de la ville de Bade.

BADENIER (Alexandre-Louis), architecte, aquarelliste et lithographe français contemporain, né à Paris en 1793; élève de MM. Vignon et Huvé. Il a exposé, au Salon de 1833 : *Vue perspective de l'intérieur de l'église de la Madeleine* (aquarelle); en 1834, *Vue perspective de la fontaine du marché des Innocents* (aquarelle); en 1835, *Vue perspective du grand escalier du Louvre* (aquarelle); en 1838, *Vue perspective de l'intérieur de Saint-Eustache*; en 1844, 1845, 1846 et 1847, des *Etudes* (dessins et lithographies) sur la réunion du Louvre aux Tuileries. Sous le règne de Louis-Philippe, M. Badenier était architecte du domaine privé de la famille d'Orléans.

BADENOCH, district de l'Ecosse dans le comté d'Inverness, très-montagneux, arrosé par la Spey, couvert de vastes forêts et de lacs nombreux et poissonneux; vestiges d'un camp romain.

BADENS (François), peintre, né à Anvers en 1571, mort en 1604. Il a cultivé tous les genres, mais il a particulièrement réussi dans le genre flamand par excellence, les fêtes champêtres, les scènes familiales. Il se dis-

tinguait surtout par la finesse de la touche et la richesse du coloris.

Son frère, Jean Badens, mort en 1603, était un bon peintre de portraits.

BADENWEILER, village du grand-duché de Bade, cercle du Haut-Rhin, à 25 kil. S.-O. de Fribourg; 2,000 hab. Sources thermales et bains fréquentés. Thermes romains dédiés à *Diane Abnoba*; mines d'argent et de plomb, forges.

BADER s. m. (ba-dér). Chez les Persans, le vingt-neuvième jour de la lune, qui est aussi le vingt-neuvième du mois.

BADER v. n. ou intr. (ba-dé — rad. *bade*). Ouvrir le bec. Se dit des petits oiseaux.

BADERNE s. f. (ba-dér-ne — de l'angl. *bad*, mauvais; *yarn*, fil). Mar. Grosse tresse faite avec des torons et du fil de carot tiré de vieux tronçons de câble, que l'on cloue sur le pont pour empêcher les ballots et les bestiaux de glisser dans les mouvements du roulis. || Tresse plate en fil de carot, dont on couvre les parties qu'on veut préserver de l'effet du frottement.

— Par ext. Toute chose vieille, hors de service. || Se dit même, par mépris, d'un individu que son âge ou sa santé met hors d'état de rendre des services : *Vieille BADERNE, va!*

— Adj. Qualification que donnent les marins aux personnes qu'ils regardent comme inutiles : *Ce n'est pas plus une raison que vous soyez BADERNE comme un épiciër, parce que vous avez la main emportée d'un coup de feu militaire, que ce n'est une raison pour l'épiciër de se croire canotier parce qu'il a eu une patte abîmée en faisant son chocolat.* (E. Sue.)

BADDESSA (Paul), poète italien, né à Messine, florissait vers 1560. Il a publié une traduction des cinq premiers livres de l'*Iliade*, en vers libres, *sciolti* (Padoue, 1564). D'autres traductions dont il est l'auteur sont restées inédites.

BADESTAMIEN s. m. (ba-dè-sta-mi-ain — de bas d'estame). Comm. Fabricant ou marchand de bas d'estame.

BADET, chaîne de montagnes de l'Afrique occidentale, dans la Sénégambie, État de *Fouta-Dyalo*; la Gambie et le Rio-Grande y prennent leurs sources.

BADGER s. m. (ba-djèr). Mamm. Nom vulgaire du blaireau.

BADHAMU s. m. (ba-da-mu). Bot. Espèce de millet de Ceylan.

BADI s. m. (ba-di). Petit poignard des Javanais.

BADI EZZÉMAN, d'autres disent **BADI EL-ZÉMAN** ou **BÉDI EZZÉMAN**, nom propre arabe qui signifie *la merveille du temps*, et qui a été porté par plusieurs personnages célèbres à divers titres : **BÉDI EZZÉMAN** ABOUL FADHL AHMED BEN Houssein EL-HAMADANI, poète arabe, né à Hamadan, et mort à Hérat l'an 398 de l'hégire et 1007 de notre ère. Il a composé un recueil de mékamât (séances), morceaux assez courts, écrits avec une recherche et une science lexicologique très-grandes. Ce sont ces mékamât qui ont inspiré celles de Hariri. **Bédi ezzéman** dit qu'il avait composé quatre cents de ces mékamât, dont pas une ne ressemblait à l'autre, soit pour la forme, soit pour la pensée. Il les met dans la bouche d'un conteur du nom de Isa ben Hescham, et elles roulent généralement sur les aventures d'un certain Aboul Fadl Eliskanderi. Il existe en manuscrit, à la Bibliothèque impériale, un choix des mékamât et autres œuvres de **Bédi ezzéman**. Silvestre de Sacy en a donné plusieurs fragments dans sa *Chrestomathie arabe*. D'après Ibn Khallacan, **Bédi ezzéman** serait mort empoisonné; selon d'autres, il aurait été enterré, plongé dans un sommeil léthargique, puis déterré, et n'aurait pas longtemps survécu à cet accident. — **BÉDI EZZÉMAN** BEN Houssein MIRZA, prince qui régnait dans le Khorassan au x^e siècle de l'hégire et descendait de Timour. Attaqué et battu par le sultan des Usbecks, Schaïbek ou Schah bakht Khan, il fut forcé d'abandonner ses Etats et de s'enfuir à Kandahar, d'où il fit encore quelques efforts inutiles pour reconquérir son trône. Schaïbek Khan s'empara du Khorassan et de Kharism, et **Bédi ezzéman** dut aller chercher un refuge auprès d'Ismaël Sefi, prince de l'Irak, qui lui assigna pour résidence la ville de Tébriç et le traita généreusement. Ismaël battit à son tour Schaïbek Khan, le tua et s'empara des Etats qu'il avait conquis; mais il ne rendit pas à **Bédi ezzéman** son ancien royaume. L'an 920 de l'hégire, le sultan turc Sélim enleva d'assaut la ville de Tébriç, et emmena avec lui à Constantinople **Bédi ezzéman**, qui y mourut l'an 923 de l'hégire, 1517 de notre ère. **Bédi ezzéman** était poète, comme la plupart des princes musulmans, ses contemporains, Schaïbek Khan, Ismaël Sefi, sultan Babour dans les Indes, sultan Sélim 1^{er}. Sam Mirza le range parmi les poètes persans.

BADIA (Thomas), dominicain et cardinal, né à Modène vers 1483, mort en 1547. Il fut député par Paul III au colloque de Worms (1540) et y déploya le plus grand zèle pour l'orthodoxie. Il a eu part, dit-on, à la rédaction du *Consilium delectorum cardinalium et aliorum prelatorum de emendanda Ecclesia*, S. D. N. D. *Paulo III ipso jubente conscriptum et exhibitum* (Rome, 1538). Sa lettre au cardinal Con-

tarini sur le colloque de Worms a été insérée dans les *Epistolæ selectæ* du cardinal Polus.

BADIA (Charles-François), prédicateur italien, né à Ancône en 1675, mort en 1751. Il prêcha dans toute l'Italie avec le plus grand éclat, pendant trente-huit ans, et fut comblé de distinctions par les princes et par les cités. Toujours souffrant et malade, exténué de travaux, il vécut cependant jusqu'à un âge assez avancé. A ses derniers moments, comme on lui faisait espérer que le printemps le rétablirait, il répondit avec une gaieté douce et mélancolique : « Je n'ai pas le tourment de l'espérance. » Outre quelques traités ascétiques, il a laissé un grand nombre de sermons, dont une partie seulement a été imprimée (Turin, 1749).

BADIA (Charles-Augustin), compositeur italien, vivait à Vienne dans la première moitié du xviii^e siècle, et était maître de chapelle de l'empereur Léopold 1^{er}. Il a composé un certain nombre d'opéras italiens, des cantates, des oratorios et divers autres morceaux.

BADIA (Louis), compositeur italien, né dans le royaume de Naples en 1822, fit représenter à Bologne, Florence et Trieste, des opéras qui n'eurent aucun succès.

BADIA Y LEBLICH, aventurier espagnol, né en Biscaye en 1766, mort à Damas en 1818. Ayant résolu de visiter l'Asie et l'Afrique, il apprit l'arabe, se fit circonci et prit le nom musulman d'*Ali-Bey*. Il fut secondé dans son dessein par Godof, prince de la Paix, et séjourna successivement à Fez, Maroc, Tripoli, dans l'île de Chypre, en Egypte, à La Mecque, principal but de son voyage, à Jérusalem, à Damas et à Constantinople. Rentré en Espagne lors de l'abdication de Charles IV, il se mit au service de Joseph Bonaparte. Lors de l'expulsion des Français, il se réfugia en France, puis entreprit un dernier voyage en Orient. Devenu suspect aux musulmans, il mourut subitement à Alep; d'autres disent à Damas. On a supposé qu'il avait été empoisonné. Il a publié une relation de ses voyages qui offre le plus vif intérêt.

BADIA (*abbatia*), ville des Etats autrichiens (Vénétie), dans la délégation et à 25 kil. O. de Rovigo, sur l'Adige; 4,000 hab. Commerce de grains, soies, cuirs, faïence.

BADIA-CALAVENA, bourg des Etats autrichiens (Vénétie), dans la délégation et à 17 k. N.-E. de Vérone; 2,000 hab. Exploitation de marbres. || **BADIA-SAN-SALVADORE**, gros bourg du royaume d'Italie (Toscane), à 65 kil. S.-E. de Sienne; 2,877 hab. Autrefois riche abbaye, supprimée en 1782.

BADIALE (Alexandre), habile graveur italien, né à Bologne, mort vers 1628, ou, suivant d'autres, vers 1643. On cite, parmi ses plus belles pièces, une *Descente de Croix* et une *Sainte Famille*, d'après son maître Flaminio Torre, et une *Vierge à l'Enfant*, d'après Cignani.

BADIALI (Cesare), chanteur italien qui avait une belle voix de basse. Il débuta à Trieste en 1827, brilla sur les principales scènes de l'Italie, puis sur les théâtres de Madrid, Lisbonne et Vienne. Dans cette dernière ville, en 1842, il reçut le titre de premier chanteur de la chambre impériale. De retour en Italie, il se fit entendre encore jusqu'en 1845 dans les plus importantes localités; puis se rendit en Angleterre et en Russie. Nous manquons de renseignements sur cette partie de sa carrière théâtrale. En 1862-1863, Badiali fut engagé au Théâtre-Italien de Paris, y débuta dans le rôle de Figaro d'*Il Barbiere*, et étonna les dilettanti par l'agilité et la parfaite conservation de sa voix. Pendant cette saison, il remplit, à la satisfaction générale, les rôles de son emploi, notamment ceux de Figaro de *Don Giovanni* et d'Henri VIII dans *Anna Bolena*. Au moment où nous écrivons (août 1865), Badiali est en Italie et a eu l'honneur de chanter, à Florence, la cantate composée pour le jubilé en mémoire de Dante.

BADIANE s. f. ou **BADIAN** s. m. (ba-di-ane, ba-di-an — mot russe). Bot. Genre de magnoliacées, dont une espèce de la Chine et du Japon, connue sous le nom d'*anis étoilé*, fournit les capsules avec lesquelles on parfume l'anisette de Bordeaux : *Les Japonais regardent la BADIANE comme une plante sacrée; ils l'offrent à leurs idoles et en brûlent l'écorce sur leurs autels.* (Gouas.)

— Encycl. La *badiane* (*ilicium*) est un genre de la famille des magnoliacées, tribu des illiciées, composé d'arbres toujours verts, à écorce aromatique, à feuilles alternes parsemées de points translucides, à fleurs pédonculées, solitaires et axillaires, exhalant en général l'odeur de l'anis; calice à cinq ou six sépales; corolle composée d'un grand nombre de pétales étroits disposés sur plusieurs rangs; étamines au nombre de vingt à trente, plus courtes que la corolle, attachées sous l'ovaire au torus; anthères adnées à la face interne des filets; ovaires, de six à dix-huit, disposés en étoile, soudés par leur face interne et à une seule loge monosperme; fruit composé de six à douze carpelles, disposés circulairement et s'ouvrant à leur partie supérieure.

La plupart des gourmets, dit M. Bory de Saint-Vincent, qui savourent, après le café, l'excellente anisette de Bordeaux, s'imaginent que cette liqueur est composée avec cette se-

mence d'ombellifère vulgairement désignée sous le nom d'*anis*, et dont les bonbonniers de Verdun ou de la rue des Lombards font un si grand usage. Ce n'est point à cette graine que la bonne anisette doit le parfum qui la caractérise et une certaine saveur qui, bien loin d'avoir le piquant propre à l'anis, ajoute quelque chose de plus moelleux au sucre employé par les distillateurs : ce parfum et cette saveur sont dus à la *badiane*.

Le bois et les fruits des *badianes* peuvent avantageusement remplacer l'anis, car ils ont un arôme plus délicat et une saveur moins brûlante; mais, par contre, ils sont d'un prix plus élevé. On les emploie en médecine, en parfumerie et dans l'art du liquoriste. Le bois sert pour l'ébénisterie, la tableterie et le tour. On peut cultiver la plupart des *badianes* en pleine terre dans le midi de la France; mais, dans le nord, il faut les tenir, durant l'hiver, en serre froide ou en orangerie. Elles y fleurissent facilement, et leurs fruits y mûrissent même quelquefois. On les multiplie par couchage ou par bouture. Les espèces, peu nombreuses, sont toutes exotiques et habitent la Chine, le Japon ou l'Amérique du Nord.

La *badiane de Chine* (*ill. anisatum*) est un bel arbrisseau de 3 à 4 mètres, à feuilles obovales, lancéolées; à fleurs jaunâtres, odorantes, paraissant en avril ou en mai. Il habite l'Asie orientale et les îles Philippines, où il croît dans les lieux humides. Il est depuis longtemps cultivé dans tous les jardins, en Chine et au Japon. Ses graines, ainsi que leur enveloppe, ont une saveur sucrée, très-aromatique, piquante, un peu âcre et acide, très-chaude, tenant le milieu entre celles du fenouil et de l'anis. On les connaît sous le nom d'*anis étoilé*. La médecine les emploie comme toniques et stimulantes. Les Chinois en mâchent après le repas, tant pour parfumer l'haleine que pour rendre la digestion plus facile. Ils les mêlent à l'infusion du ginseng pour relever les forces épuisées. On les emploie aux mêmes usages que l'anis. Plusieurs médecins les ont préconisés contre les embarras gastriques, les flatulences, le *delirium tremens* des buveurs, l'hypocondrie, etc. Le bois, appelé *bois d'anis*, ainsi que l'écorce, possède des propriétés analogues. A ses usages médicaux, la *badiane* joint des applications économiques. En Asie et en Hollande, on mêle souvent ses graines au thé et au café pour les parfumer. On s'en sert aussi pour aromatiser les sorbets. On en retire une liqueur spiritueuse appelée *arack des Indes*. Chez nous, elles forment la base de l'anisette de Bordeaux et du ratafia de Bologne. Enfin, elles entrent dans la composition d'un condiment appelé *soya*.

La *badiane sacrée* (*ill. religiosum*) s'élève à la hauteur de nos cerisiers; fleurs vert jaunâtre, inodores; fruits très-odorants, disposés en bouquets de trois ou quatre, aux aisselles des feuilles. Cette espèce, que plusieurs auteurs considèrent comme une simple variété de la précédente, croît dans les mêmes régions. Elle est plus délicate que ses congénères. En France, on la cultive de préférence en serre tempérée ou en orangerie bien éclairée. La *badiane sacrée* est en grande vénération chez les Chinois et les Japonais, qui la plantent autour des pagodes et des tombeaux, associée aux camélias et aux cleyères.

La *badiane rouge* est un arbrisseau de 1 m. 30 cent. à 1 m. 60 cent., à feuilles lancéolées, pointues; à fleurs nombreuses d'un rouge brun; à fruits étoilés. Elle croît dans les lieux marécageux et au bord des ruisseaux de la Floride. En Europe, on la cultive en terre de bruyère. Toutes ses parties sont très-aromatiques; son écorce a, en outre, une saveur amère qui lui donne des propriétés spéciales. On la regarde comme propre à remplacer le sassafras et la cascarille.

La *badiane à petites fleurs* (*ill. parviflorum* de Michaux) est également indigène de la Floride. Elle est semblable à la *badiane rouge*; mais sa taille est moins élevée; ses fleurs, d'un jaune pâle, sont plus petites et encore plus odorantes; elle est aussi plus facile à cultiver et se conserve mieux dans nos jardins.

BADIAT-AL-DJINN, contrée célèbre dans la mythologie musulmane; c'est proprement le *désert des génies*. S'il faut en croire les traditions dérivées probablement des légendes rabbiniques, c'est là que Dieu relégua les génies après leur avoir ôté le gouvernement de l'univers pour le donner à Adam et à ses fils. Ce pays doit être placé dans la zone fabuleuse où toutes les superstitions anciennes ont créé des contrées imaginaires. Plusieurs auteurs arabes placent le *Badiat-al-djinn* à l'extrémité occidentale de l'Afrique, là où les anciens faisaient habiter leurs gorgones, leurs méduses, leurs lamies, leurs empuses, etc. Les Persans donnent à ce pays fantastique le nom de *Djinnistan*, c'est-à-dire (*royaume des djinns ou génies*), ou de *Badiat-Goldar* (le désert des monstres). Suivant les auteurs musulmans, cette contrée renfermait un grand nombre de villes mystérieuses, parmi lesquelles on cite *Gabkar* et la célèbre *Anbarabad* (ville de l'ambre gris), située dans l'île des Serpents et capitale du prince Zeyn-az-Zaman (l'ornement du siècle). Cette contrée et toutes les prétendues merveilles qu'elle renferme ont largement défrayé l'imagination des auteurs anonymes des *Mille et une Nuits*, et leur ont donné à exploiter un vaste domaine de fantastique. Une particularité plus curieuse encore, c'est que le moyen